

Toulouse, le 10 novembre 2015

Objet : amélioration des conditions de travail des personnels du centre des finances publiques de Boulogne-sur-Gesse

Monsieur le Directeur Régional,

Suite à l'heure mensuelle d'information du jeudi 29 octobre, nous vous adressons ce courrier afin d'améliorer instamment les conditions de travail des personnels du centre des finances publiques de Boulogne-sur-Gesse.

La direction s'est rendue le jeudi 8 octobre (jour national de grève interprofessionnelle, mais cela doit être une des ironie du calendrier) pour faire le point avec les personnels du site sur les travaux à envisager dans le cadre de la fusion avec le centre des finances publiques de l'Isle-en-Dodon. Lors de cette visite, il était prévu l'abattement des cloisons du bureau 4 afin d'y installer les collègues de l'Isle-en-Dodon. Les personnels ont vu défiler des membres de la direction et des artisans qui ont déjà établi des devis. Depuis la décision ministérielle d'abandon de la fermeture de la trésorerie de l'Isle-en-Dodon, les personnels n'ont plus aucune information sur ce projet.

Il nous semblerait contreproductif que cette opportunité d'aménager l'espace de travail des personnels de Boulogne-sur-Gesse ne soit plus à l'ordre du jour. **Il ne faudrait pas que la direction locale cherche à « faire payer » aux personnels une décision ministérielle qui leur échappe.**

De plus, le 23 novembre, une collègue est affectée au centre des finances publiques afin d'anticiper le départ programmé d'une autre collègue au printemps prochain. Cette dernière était en charge, entre autres, des missions d'accueil, de caisse et de guichet. Dans le cadre d'un changement de personnels, la chef de poste envisage de modifier également l'espace de travail autour des missions d'accueil. Cela nécessite notamment l'installation de prises informatiques supplémentaires au guichet.

Les personnels sont également en attente d'une opération archivage afin d'améliorer le stockage des archives qui restent.

Nous vous demandons de pourvoir à l'ensemble des demandes légitimes des personnels avant le 23 novembre afin d'accueillir la nouvelle collègue dans de bonnes conditions et d'améliorer très rapidement les conditions de travail de l'ensemble des personnels.
Nous dénonçons l'attitude des représentants de la DRFiP 31 au CHS-CT du 9 novembre qui ont balayé d'un revers de manche ces demandes du fait de l'abandon de la fusion.

Dans l'attente d'une réponse favorable aux demandes légitimes des personnels, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Régional, nos salutations militantes.

Pour la CGT Finances Publiques 31,

Boris Beaudoin,



Secrétaire CGT Finances Publiques 31

Séverine Bolognesi-Fourcade,



Secrétaire-adjointe CGT Finances Publiques 31

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques

Place Occitane

31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr